



Protocole de dépôt de plaintes.

Introduction

Toute plainte contre un exposant, spectateur, fonctionnaire ou les organisateurs d'une compétition doivent être faites sur un formulaire officiel # F18 avec copies envoyées au secrétaire de CARO et de la organizers of la concurrence (voir ci-dessous pour les exceptions).

générale

Forme # 18 doit être rempli dans son intégralité. Le non-respect de ce règlement entraînera la plainte de ne pas être pris en considération et ce sera l'échec.

Les organisateurs d'essais doivent être mis au courant de la plainte de préférence par la signature du formulaire de plainte. La seule exception à cette règle est si les organisateurs sont l'objet de la plainte.

Exposition de comportement déloyal de la concurrence devraient être traitées par le corps organisé qui peut choisir de demander personne(s) à quitter les lieux et/ou d'interdire la/les personne(s) à partir de futurs procès à leur endroit..

Si la plainte ne peut pas être traitée par les organisateur de la compétition, puis la plainte doit être envoyée au secrétaire de CARO par le plaignant. Par exemple, si le juge ou la concurrence président supprime un chien et le gestionnaire de la voie ou de locaux pour une raison quelconque, la plainte serait envoyé à CARO.

Les organisateurs d'essais doit avoir une alimentation de formulaires de plainte (F18) de tous l'essais.

L'auteur présumé de l'infraction est informé de la plainte soit par les organisateurs ou par CARO mais nom(s) du requérant sera retenu.

La plainte sera traitée par l'exécutif de CARO. Si une plainte est à l'encontre d'un membre de l'exécutif, puis un comité peut être chargé d'examiner la plainte.